

## Recommandation de la Commission de sécurité de la FFVoile

La FFVoile a reçu un rapport d'incident à propos d'une longe de harnais à système de largage sous charge de marque GLOWFAST, conforme à la Norme CE EN 1095 ISO 12401

Le système de largage sous charge s'est ouvert de façon intempestive, un skipper qui se pensait relié au bateau ne l'était plus.

L'état de vieillissement du velcro de protection du largueur semble en cause.

**En conséquence, il est recommandé d'effectuer un contrôle visuel de l'état du dispositif de protection du largueur, et en cas de doute, de demander le remplacement de la longe.**

### Rappel de la RSO 2.03 OBLIGATIONS GENERALES

2.03.1 Tout l'équipement exigé par les RSO doit :

- a) fonctionner correctement \*\*
- b) être régulièrement vérifié, nettoyé et révisé \*\*
- c) quand il n'est pas utilisé, être stocké dans des conditions d'altération minimale \*\*
- d) être facilement accessible \*\*
- e) être d'un modèle, d'une dimension et d'une capacité adaptés à l'usage prévu et à la taille du voilier

### Présentation de la longe Glowfast :



### Vidéo de démonstration du système

<https://youtu.be/fDRTE2pyJrQ>

Novembre 2017

La Commission de sécurité de la FFVoile